

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

**Commission
des lois constitutionnelles,
de la législation
et de l'administration
générale de la République**

Lundi

24 juin 2019

Séance de 15 heures 45

Compte rendu n° 91

SESSION ORDINAIRE DE 2018-2019

- Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements au projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux compétences de la Collectivité européenne d'Alsace (texte de la Commission n° 2039) (M. Rémy Rebeyrotte, rapporteur) 3

**Présidence de
Mme Yaël Braun-Pivet,
*présidente***



La réunion débute à 15 heures 45.

Présidence de Mme Yaël Braun-Pivet, présidente.

La Commission examine, en application de l'article 88 du Règlement, les amendements au projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux compétences de la Collectivité européenne d'Alsace (texte de la Commission n° 2039) (M. Rémy Rebeyrotte, rapporteur).

Le tableau ci-après récapitule les décisions de la Commission :

Article	Amendement	Auteur	Groupe	Sort
1 ^{er}	181	M. REBEYROTTE Rémy	La République en Marche	Accepté
1 ^{er}	315	Gouvernement		Accepté
1 ^{er}	324 (CL1)	Commission des lois		Adopté
1 ^{er}	316 rect.	Gouvernement		Accepté
1 ^{er}	183	M. REBEYROTTE Rémy	La République en Marche	Accepté
3	320	Gouvernement		Accepté
5	319	Gouvernement		Accepté
6	318	Gouvernement		Accepté
6	317	Gouvernement		Accepté
7	28	M. REBEYROTTE Rémy	La République en Marche	Accepté

Les autres amendements qui n'ont pas été examinés lors des réunions qui se sont tenues en application de l'article 86 du Règlement de l'Assemblée nationale ont été repoussés.

La réunion s'achève à 15 heures 50.



Membres présents ou excusés

Présents. - Mme Caroline Abadie, Mme Yaël Braun-Pivet, M. Jean-Michel Fauvergue, M. Sacha Houlié, Mme Catherine Kamowski, M. Guillaume Vuilletet

Excusés. - Mme Huguette Bello, M. Éric Ciotti, Mme Coralie Dubost, M. Philippe Dunoyer, M. Jean-François Eliaou, Mme Paula Forteza, Mme Marie Guévenoux, M. Mansour Kamardine, Mme Maina Sage